



Republique Démocratique du Congo

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Unité Nationale de Coordination
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Unité de Coordination du Projet

PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE A NIVEAU
DES PME POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI
« TRANSFORME-RDC »

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

SELECTION D'UN CONSULTANT (CABINET) SPECIALISE EN RENFORCEMENT DES
CAPACITES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES COOPEC EN
ANALYSE DE CREDIT, DE CONCEPTION DE NOUVEAUX PRODUITS POUR
CORRESPONDRE AUX FLUX DE TRESORERIE, AUX CONTRAINTES ET AUX
GARANTIES DES FEMMES ENTREPRENEURS

N° Avis : AMI n°012/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023

Source de financement : Banque mondiale Crédit n°7101-ZR & Don E0280-ZR

Date de publication : 8 février 2023

Date de clôture : 22 février 2023

1. Dans le cadre de sa stratégie nationale de développement des PME, le Gouvernement de la RDC a demandé et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un prêt et un don pour financer le « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi », TRANSFORME RDC en sigle (P179176). L'objectif de développement de ce projet est d'**améliorer la croissance et la création d'emplois des MPME nouvelles et existantes, en particulier celles appartenant à des femmes, dans des zones géographiques sélectionnées**. Le projet devrait permettre d'atteindre l'objectif de développement en s'attaquant à trois contraintes critiques pour les emplois du secteur privé et la transformation économique : (i) capacités des entreprises ; (ii) accès au financement ; et (iii) environnement des affaires.
2. L'objectif de la mission est d'apporter l'expertise technique nécessaire au renforcement des capacités des institutions financières, partenaires du projet afin d'améliorer l'analyse des projets des femmes entrepreneures ; de réduire le temps de traitement des dossiers ; et d'avoir la meilleure compréhension des flux financiers. Ainsi, le Consultant/Cabinet dotera les institutions financières partenaires des notions élémentaires et pointues sur les matières suivantes :
 - ❖ Développement des nouveaux produits et services adaptés aux femmes ;
 - ❖ L'accompagnement d'une petite entreprise ;
 - ❖ Développement de prêt de groupe ;
 - ❖ Analyse de crédit dans une institution de microfinance.

3. L'UCP-TRANSFORME invite les candidats (Consultants/Cabinets) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des

informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de cette mission.

4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Le Consultant (firme) devra être une firme/cabinet des consultants devant justifier d'une expérience confirmée dans le domaine de renforcement des capacités des institutions financières. Il devra justifier avoir réalisé au moins cinq missions similaires au cours des dix dernières années. Il devra aussi présenter une équipe de 4 experts comprenant (1) un formateur ayant effectué des missions sur le thème de développement des nouveaux produits et services adaptés aux femmes ; (2) un formateur spécialiste en accompagnement d'une petite entreprise ; (3) un formateur en développement de prêt de groupe ; et (4) un formateur en analyse financière d'une institution de microfinance.

5. Un Consultant (Cabinet) sera sélectionné (e) selon la méthode de sélection basée sur les qualifications du Consultant, telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (FPI) », édition du 1^{er} juillet 2016, révisée novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 en vertu du Nouveau Cadre des Marchés Publics (NCPM), et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1^{er} juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

6. Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment sur les termes de référence, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 9 à 16 heures locales (TU+1) ou sur le site web « www.padmpme.cd ».

7. Les manifestations d'intérêt écrites, en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier physique ou par courrier électronique (e-mail), au plus tard le mercredi **22 février 2023 à 15 heures** (heure locale à Kinshasa) et porter clairement la mention ci-dessous : **AMI n°012/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023 « Recrutement d'un Consultant/Cabinet spécialisé en renforcement des capacités des institutions de microfinance et des COOPEC en analyse de crédit, de conception de nouveaux produits pour correspondre aux flux de trésorerie, aux contraintes et aux garanties des femmes entrepreneures »**

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PADMPME
Unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes
Entreprises,
« UCP/PADMPME »
Sise, Avenue Lemarinel n°9-11, (en face du Collège Boboto),
Téléphone (+243) 81 87 24 937
Email : padmpme@padmpme.cd ; cpm@padmpme.cd.
République Démocratique du Congo

Le Coordonnateur National

